

**Intervention de S.E.M. AHMAD MAKAILA, Ambassadeur, Représentant
permanent de la République du Tchad
Coordonnateur du Groupe des Pays les moins avancés à l'OMC
10^{ème} Table ronde de la Chine sur les accessions**

Réunion virtuelle du 20 janvier 2022

Mesdames et Messieurs, chers collègues,
Madame la Directrice,

Le Groupe des PMA voudrait réitérer ses remerciements à la Chine et au Secrétariat pour avoir organisé ces 3 jours de discussions autour de la question des accessions des PMA à l'OMC.

Depuis sa création en 2011, le programme de la Chine a permis la mise en place de dix autres discussions à haut niveau comme celle qui nous réunit aujourd'hui. Elles ont permis le renforcement des capacités à travers des échanges entre pays accédants et ceux qui ont réussi leurs accessions ; et ce faisant, ces tables rondes ont sans doute aidé les pays en cours d'accession à les approcher un peu plus de l'OMC.

Lors de son intervention, le Ministre coordonnateur du groupe des PMA a souligné que les PMA aspirent à accéder à l'OMC dans l'objectif de pouvoir s'intégrer à l'économie mondiale et de tirer le meilleur parti du commerce international afin de promouvoir leur développement. Une telle intégration est nécessaire pour créer des conditions favorables au développement du commerce et des investissements et assurer un développement durable dans le respect des règles du commerce multilatéral.

Cependant, l'accession à l'OMC n'est pas chose facile. Cela implique de nombreux défis à relever. D'où, l'importance de la Table ronde de la Chine sur les accessions pour les PMA. Je tiens aussi à exprimer l'appréciation du Groupe des PMA quant aux quatre autres piliers, également inclus dans le programme de la Chine, à savoir : le Programme de stages sur l'adhésion à l'OMC, accroître la participation des PMA aux réunions de l'OMC, le dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement ainsi que les ateliers de suivi de l'examen des politiques commerciales des PMA.

Nous espérons pouvoir continuer sur vos soutiens car, non seulement les défis qui sont propres aux PMA perdurent, mais ils sont, hélas, dans bien des cas, aggravés par les conséquences de la pandémie. Les documents élaborés par le secrétariat et les interventions des experts ont constitué une contribution significative à nos réflexions communes.

Le groupe des PMA se félicite de cette initiative extrêmement constructive et riche en information. A la lumière des échanges que nous avons eus dans le cadre de cette 10^{ème} table ronde, nous avons bénéficié de présentations pertinentes en ce qui concerne l'impact réel de ce programme sur les accessions des PMA et en termes de renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Si vous nous demandez en quoi le programme de la Chine pourra aider les PMA dans le futur, les PMA vous répondent simplement que c'est un programme qui a montré toute sa pertinence et toute son utilité, non seulement dans l'appui aux PMA en

accession mais également sur d'autres priorités importantes en ce qui concerne la participation efficiente des PMA dans les discussions et négociations à l'OMC.

Il est clair que tous les pays ont été affectés d'une manière ou d'une autre par la COVID-19. Toutefois, les PMA ont été les plus sévèrement touchés du fait qu'ils n'ont pas de systèmes sanitaires et d'économies résilients, y compris des chaînes d'approvisionnement et de transport appropriés, pour faire face à cette crise multidimensionnelle qui affecte à la fois nos économies et nos sociétés.

Dans ce contexte difficile et face aux défis multiformes, il est impératif de prendre en compte les besoins spécifiques des PMA, notamment les PMA en accession pour les aider à surmonter les obstacles qui se dressent à eux.

Nous nous félicitons de la vision à laquelle souscrivent les PMA en accession en qui concerne les règles commerciales multilatérales et leur détermination à se mettre en conformité avec les obligations d'accession à l'OMC et ce, malgré les difficultés particulières qu'ils rencontrent, notamment l'insuffisance des infrastructures et le faible accès au financement. Il convient de saluer ici les efforts importants déployés par les PMA en accession pour renforcer leur cadre juridique et institutionnel nécessaire à l'élaboration de politiques cohérentes et judicieuses et pour diversifier les produits et les marchés d'exportation.

Tout cela contribue au renforcement de la transparence et de la prévisibilité de leur régime commercial, et à une meilleure transparence du système commercial multilatéral. C'est donc un impératif pour les PMA d'utiliser les règles commerciales multilatérales pour relever les défis auxquels ils font face, en étant partie prenante, c'est-à-dire acteur important sur les enjeux des négociations qui se déroulent à l'OMC.

Nous renouvelons nos vœux de renforcer notre coopération fructueuse avec la Chine. Nous avons besoin de financement de la Chine pour nous accompagner dans la réalisation de nos priorités et l'accession étant une priorité capitale. Dans cette perspective, notre groupe exhorte le Secrétariat à faire tout le nécessaire, en apportant toute l'assistance technique possible, afin de faciliter la finalisation du processus d'accession des huit (8) PMA qui frappent à la porte de l'OMC.

De même, le Groupe des PMA exhorte les Membres de l'OMC, dans le cadre des négociations restantes, à faire preuve de modération lorsqu'ils cherchent à obtenir des concessions et des engagements de la part des PMA en accession.

Les concessions doivent être raisonnables et les Membres doivent tenir comptes du niveau de développement et des capacités limitées des PMA sur le plan réglementaire, en termes de ressources humaines, de contraintes institutionnelles, financières et administratives. Les PMA souhaitent vivement que ce programme de la Chine puisse se poursuivre aussi longtemps que possible ou du moins, jusqu'à ce que le dernier PMA en accession à l'OMC atteigne son objectif.

Je vous remercie